# PROCÉDURE SIGNALEMENT COVID-19 POSITIF

## SIGNALEMENT D'UN CAS POSITIF

LES RESPONSABLES LEGAUX INFORMENT L'INFIRMIER
SI ABSENT
ILS ADRESSENT UN MAIL A

infirmeriepapeclement@gmail.com

## L'infirmier informe :

Proviseur (ou son secrétariat) Proviseure-adjointe (ou son secrétariat) Gestionnaire CPE(S) Secrétariat des élèves

#### Le secrétariat des élèves

Élabore avec l'infirmier le tableau des cas contacts à risques

Transmet par mail la fiche de signalement et le tableau des cas contacts à la :

**DSDEN** 

Cellule de suivi Rectorat
Collectivité territoriale

Collecte fiches élèves contacts pour ARS



L'infirmier établit la fiche signalement d'un COVID 19 positif Recherche les cas contacts Et

Renseigne le fichier dédié à transmettre à la direction académique



#### Secrétariat des élèves

Informe les parents d'élèves cas contacts via Pronote après la validation de la liste des cas contacts par la cellule médicale de la DSDEN La Vie Scolaire informe le professeur principal, l'équipe pédagogique, le CDI via Pronote en précisant la durée de l'absence de l'élève.

Les professeurs assurent la continuité pédagogique par le biais de Pronote.